

AGENDA

Février/mars

PRÉVENTION

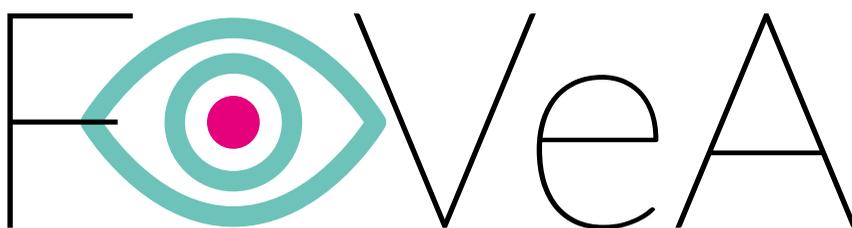
Le monoxyde de carbone :
invisible... mais mortel !

RÉUNIONS CITOYENNES

Grand débat national

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans
votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

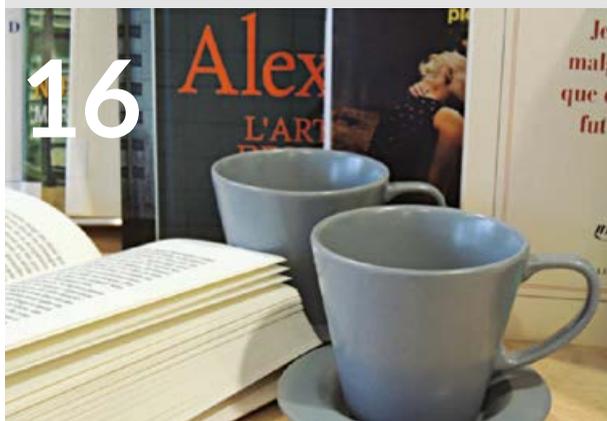
N° 2 | février 2019

ZOOM

Le CCAS accueille,
informe et oriente !



SOMMAIRE



4-5 AGENDA

Février > Mars 2019
Hommage à Jacques Dujardin

6 ACTUALITÉS

Place de la mairie de Saint Sylvain :
le plan de stationnement évolue !

7 RÉUNIONS CITOYENNES

Grand débat national

8 CADRE DE VIE

Une matinée pour mettre la faune
à l'honneur !
Lutte contre les chenilles processionnaires,
l'affaire de tous !

9 CULTURE

Rencontre-dédicaces à la Bibliothèque
avec Mathou et Sophie Henrionnet

11-13 ZOOM

Le CCAS accueille, informe et oriente !

14 PRÉVENTION

Le monoxyde de carbone : invisible...
mais mortel !
La sécurité, un enjeu majeur
sur Verrières en Anjou

15 SPORT

Le Sylvanais fête ses 10 ans !

16 CULTURE

Deux dates à ne pas manquer
à la bibliothèque Maison Rouge !

18-19 ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

ALM s'engage pour un territoire intelligent

20-21 ÉCHOS ASSOCIATIFS

Des nouvelles des associations verroises

22-23 RETOUR SUR IMAGES

Cela s'est passé dans votre commune



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos - pôle AVPT

Design graphique : MB

Crédits Photos : service communication,
Hanoumat Cie et Le Pied d'Oscar

Impression : Imprimerie Connivence (Angers)

Groupe LENOUVEL'R

Imprimé à 4 000 exemplaires

Contact : communication@verrieres-anjou.fr

Dépôt légal à parution

ÉDITO



Madame, monsieur, chers Verrois

Les semaines qui viennent de s'écouler vont probablement marquer durablement notre pays. Le temps des fêtes est terminé, et nous ne pouvons ignorer le mouvement des gilets jaunes et leurs revendications, preuves du fossé toujours plus grand qui s'est creusé depuis près d'un demi-siècle entre les citoyens et ceux qui les gouvernent.

Nous condamnons les violences, quelles qu'elles soient, avec la plus grande fermeté car cela ne peut pas et ne pourra jamais être la réponse apportée au règlement d'un différend. Mais, nous ne pouvons pas non plus ignorer cet appel au secours, résultat d'un manque d'écoute, de pédagogie et de cohérence dans les politiques sociales et fiscales de ces dernières décennies.

Nous devons agir, réagir et repositionner nos concitoyens face à leurs responsabilités, leur donner l'occasion de devenir acteur de leur avenir, les intéresser à la « chose » publique. Pour porter la voix de Verrières et permettre à ses habitants de s'exprimer, nous avons décidé d'organiser, sur notre commune, deux réunions d'initiatives locales, pour débattre sur les quatre thèmes définis pour le « grand débat national » voulu par le Président de la République.

Transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté et organisation de l'État et des services publics seront au cœur des débats pour essayer de retrouver cette cohésion indispensable pour bien vivre ensemble les uns avec les autres plutôt que les uns à côté des autres, et surtout pas les uns contre les autres.

Ces échanges seront pour tous les Verrois des moments privilégiés d'expression citoyenne et d'écoute dans le respect de l'opinion de l'autre. Chacun pourra s'exprimer, donner son avis, proposer des solutions, argumenter pour convaincre, bref, contribuer à avancer vers l'unité nationale que nous perdons imperceptiblement et qu'il nous faut retrouver.

Nous vous donnons rendez-vous mercredi 6 mars au Carré des Arts à 20h et mardi 12 mars salle Plantagenêt toujours à 20h. Pensez à vous inscrire au préalable auprès des accueils des mairies.

D'ici là nous vous souhaitons une agréable lecture de ce deuxième numéro de FOVeA qui, en cette période hivernale, fait la part belle au social et à la solidarité. Nous ne pouvons que vous inviter à la plus extrême vigilance et à signaler au CCAS toutes les situations de détresse que vous pourriez rencontrer.

Bien cordialement

François Gernigon
Maire de Verrières en Anjou

Jean-Pierre Mignot
Maire délégué
de Pellouailles les Vignes

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairieplv@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



www.verrieresenanjou.fr

février > mars 2019

VENDREDI 15 FÉVRIER

Café convivial

De 15h à 17h - Bibliothèque
Maison Rouge



VENDREDI 15 FÉVRIER

La tête dans l'oreiller - Danse

Et si on plongeait la tête dans l'oreiller ?

Cachés sous la couette
Pour mieux se découvrir.
Se déguiser pour mieux se révéler.

Garçon et fille,
Pour enfin grandir ?

10h et 11h15 - Le Carré des Arts
Par Hanoumat Cie et Le Pied d'Oscar

A partir de 3 ans - 5 €

35 min

Réservation :

culture@verrieres-anjou.fr

02 41 27 18 98

MERCREDI 20 FÉVRIER

Contes en musique et en chanson

Animé par Chantal
et Jean-Marie

16h30 - Bibliothèque de l'Echanson

Gratuit

MERCREDI 20 FÉVRIER

Rencontre au relais paroissial de Pellouailles les Vignes

De 17h30 à 19h25

25 rue de la Treille.

DU VENDREDI 22 FÉVRIER AU DIMANCHE 10 MARS

31^e tournoi Open de l'ASSA Tennis

Ouvert aux joueurs licenciés
non classés, 4^e et 3^e séries

Finales dès 9h30 le 10 mars



SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 FÉVRIER

Cabaret spectacle proposé par l'OVEA

40 musiciens et chanteurs
vous proposeront de passer
un moment haut en couleurs
Réservez vos places dès
maintenant !

20h30 le samedi et 15h le dimanche

Le Carré des Arts

Tout public - 10 €

02 41 69 54 02 ou 02 41 76 77 66

LUNDI 25 ET MARDI 26 FÉVRIER

Atelier bébés signeurs du RAM Funambule

Communiquer autrement,
autour des signes pour les
gestes et les mots de la vie
quotidienne, avec les enfants
qui n'ont pas encore la parole
ou qui se trouvent dans une
situation d'inconfort voire
d'incompréhension.

À 9h30 ou 10h30

Pour les 0/6 ans accompagnés de leurs
assistants maternels - Gratuit

Réservation : 02 41 37 48 21

ram@ecouflant.fr

Le 25 février 11 rue des Vignes
et le 26 à la maison de l'enfance,
1, rue des Blés d'or

MERCREDI 27 FÉVRIER

Vide placard

La section danse
contemporaine de l'ABCD
vous propose un vide placard
d'anciens costumes ayant
servis lors de divers galas
(Taille enfant à partir
de 4 ans).

De 17h à 20h - Hall du relais culturel

Entrée libre

SAMEDI 2 MARS

Concours de belote de la Chorale la Veillère

De nombreux lots à gagner

14h - Salle Plantagenêt



DIMANCHE 3 MARS

10^e semi-marathon « Le Sylvanais »

Voir page 14

MERCREDI 6 MARS

Concours de belote du club des retraités

Inscriptions à partir de 13h30

Salle Plantagenêt

6,50 € par joueur - Un lot à gagner

pour chaque participant

Infos : 06 89 27 42 98

MERCREDI 6 MARS

Il était une histoire...

Trente minutes pour écouter
des histoires, pour découvrir,
pour manipuler.

Parce que les histoires,
ce n'est pas que le soir !

16h - Bibliothèque Maison Rouge

Pour les 3/7 ans - gratuit

Réservation conseillée :

bibliotheque@verrieres-anjou.fr

02 41 76 34 50

Hommage à Jacques Dujardin

Une grande tristesse s'est emparée de tous ceux qui ont connu Jacques Dujardin à l'annonce de son décès le 9 janvier dernier. Conseiller municipal à Pellouailles les Vignes de 2008 à 2016 et, depuis, à Verrières en Anjou. Retour sur son engagement sans faille...



sécurité, travaux, funéraire... Il suivra de nombreux chantiers comme la rénovation de l'Église dès son arrivée et accompagnera Jean-Pierre Mignot sur les gros projets tels l'équipement sportif, l'aménagement des Dolantines, la construction du multi-accueil ou la rénovation du restaurant scolaire. En 2014, malgré la maladie qui commence à le faire souffrir, il n'hésite pas un instant à repartir pour un nouveau mandat. Notre doyen continuera son travail d' élu attentif et toujours dévoué à sa fonction. En 2016, avec la création de la commune nouvelle, il travaille en binôme avec Renée Béduneau au service bâtiment. Doyen du Conseil municipal, il a eu l'honneur de présider le premier Conseil municipal de Verrières en Anjou. C'était tout cela, Jacques Dujardin, et bien plus encore comme l'a souligné Jean Pierre Mignot lors de l'hommage rendu à l'occasion des vœux à la population le 12 janvier dernier : « Jacques nous retiendrons ta bonne humeur, ton enthousiasme, ton engagement, ta volonté à toute épreuve, ton charme et ta force de caractère. Merci Jacques pour ce que tu nous as appris, repose en paix et sois assuré de notre grande reconnaissance pour ton action. »

À son arrivée sur Pellouailles les Vignes avec son épouse Collette, Jacques Dujardin, alors commerçant à la retraite, assistait aux Conseils municipaux. Il y intervenait volontiers pour une ou 2 réflexions pertinentes. En 2008, Martine Blégent le sollicite pour entrer dans sa liste, lors des municipales. Pour son 1er mandat, il assume la responsabilité de conseiller délégué aux services techniques. Lors de ce mandat, tous découvrent l'homme, toujours à l'écoute, au contact facile, très relationnel. Il va s'appliquer à travailler consciencieusement avec les agents, à aller à leur rencontre et les féliciter pour leur travail. Avec Nicolas Joufflineau, il constitue un binôme efficace, allant régulièrement sur le terrain, pour résoudre les différentes problématiques. Sa grande disponibilité le conduit à représenter la commune dans de nombreuses commissions : accessibilité,

MERCREDI 6 MARS Réunion d'initiatives locales

Voir page 7

20h - Le Carré des Arts

Inscription : 02 41 76 70 35

SAMEDI 9 MARS

Voir page 8

Matinée faunistique

De 9h30 à 12h - Cafétéria du relais culturel - Gratuit

Infos : 02 41 76 78 42

SAMEDI 9 MARS

Bibli'Ô Café

Voir page 16

10h30 - Bibliothèque Maison Rouge

Ados Adultes - Gratuit

Réservation conseillée :

bibliotheque@verrieres-anjou.fr

02 41 76 34 50

LUNDI 11, MARDI 12 ET JEUDI 14 MARS

Sortie intercommunale du RAM Funambule à la galerie sonore

Découvrir ou redécouvrir certains instruments de musique. La matinée permet également d'éveiller les sens par le jeu, le toucher, l'écoute et le chant.

De 9h30 à 11h - galerie sonore

1 rue du Pin à Angers

Pour les 0/6 ans accompagnés de leurs assistants maternels - Gratuit

Réservation : 02 41 37 48 21

ram@ecouflant.fr

MARDI 12 MARS réunion d'initiatives locales

Voir page 7

20h - Salle Plantagenêt

Inscription : 02 41 21 12 82

JEUDI 14 MARS

Conseil municipal

20h30 - Le Carré des Arts - Tout public

SAMEDI 16 MARS

Rencontre de quartier

Les habitants du quartier du complexe sportif René Boublin ont rendez-vous avec les élus.

10h30 - Terrain de pétanque de

Pellouailles les Vignes

SAMEDI 16 MARS

Bal de l'ASSSA Basket

Les métiers du monde

Apéro offert

19h - Salle du Roi René

10 € moins de 12 ans, 15 € pour

les 12/16 ans, 20 € adultes

Réservation : 07 86 02 98 97

SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS

Expo photo « L'eau dans tous ses états » et « Au détour d'une rue »

Par l'association

Délic photo

De 14h à 18h le samedi et de 10h

à 12h et de 14h à 18h le dimanche

Salle Houdebine

Entrée libre

AGENDA ASSOCIATIF

AGENDA MUNICIPAL

EN BREF

Inscriptions sur les listes électorales

Les élections européennes se dérouleront dimanche 26 mai prochain. Les électeurs ont **jusqu'au 31 mars** pour s'inscrire sur les listes électorales et participer au scrutin. Pour cela rendez-vous sur servicepublic.fr pour effectuer l'inscription en ligne ou à l'accueil de la mairie ! Si vous avez 18 ans en 2019 et que vous ne vous êtes pas fait recenser, si, agent, public, vous avez été mis à la retraite et déménagez après le 31 mars 2019, si vous déménagez pour raisons professionnelles, si vous avez acquis la nationalité française ou recouvrez le droit de vote, toujours après le 31 mars, ce délai est repoussé au **16 mai 2019**. Voter est un droit utilisez-le !

Coupure d'électricité

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique sur la commune, Enedis va réaliser des travaux sur le réseau qui alimente une partie du territoire verrois. Des coupures électriques interviendront jeudi **28 février de 8h30 à 17h** sur les quartiers ou lieux-dits :

- Les Halles,
- Le Petit-Guichard,
- La Rose,
- Meneau,
- Les Brulons,
- Petit Guichard,
- Maisonneuve,
- Guichard,
- Les Genêts,
- Le Champ du moulin,
- Chemin rural N°3.

Place de la mairie de Saint Sylvain : le plan de stationnement évolue !

C'est pendant les vacances de février que le nouveau plan de stationnement prendra effet, si les conditions météo le permettent, sur la place de la mairie de Saint-Sylvain. Des aménagements qui visent à rendre plus accessibles les commerçants...

Simplifier le stationnement et le rendre plus lisible, tels étaient les souhaits des commerçants du centre bourg de Saint Sylvain d'Anjou. Pour répondre à cette attente, la municipalité a décidé de réaménager le stationnement sur et autour de la place de la mairie. Il n'existera plus que deux possibilités : 10 ou 90 minutes.

Les places de stationnement limitées à 10 minutes seront gérées par les bornes automatiques ou matérialisées par la signalétique « Arrêt minute ». Le but est clair, permettre un va et vient plus important des clients devant les commerçants. Une limitation suffisante pour permettre une petite course d'appoint chez le boulanger, le fleuriste ou le boucher.

Au-delà des 10 minutes, et jusqu'à 90 minutes, la zone de stationnement sera matérialisée par une zone bleue qui nécessitera d'apposer un disque de stationnement sur votre tableau de bord qui indiquera votre heure d'arrivée. Suffisant normalement pour un rendez-vous chez le coiffeur, en institut ou pour un « petit resto entre amis ». Deux possibilités qui doivent permettre aux futurs clients d'accéder plus facilement aux différents commerces ! Enfin, pour ceux qui aiment flâner et prendre tout leur temps, le parking de l'église reste un moyen sûr de stationner sans risquer d'être réprimandé. Alors, si vous venez sur Saint Sylvain, stationnez malin !

Devenir signaleur de Pellouailles Angers

La 71^e édition de Pellouailles Angers se déroulera dimanche 7 avril. Après un départ d'Angers, les coureurs traverseront Saint Sylvain d'Anjou avant d'arriver sur Pellouailles les Vignes. Comme chaque année, le bon déroulement de cette manifestation nécessite l'appui d'une cinquantaine de bénévoles répartis sur l'ensemble de Verrières, pour sécuriser, entre 9h30 et 12h30, les intersections et aiguiller les automobilistes, puisque le parcours restera ouvert à la circulation. Pour devenir signaleur, il faut avoir 18 ans et être titulaire du permis de conduire. Certaines intersections nécessiteront plusieurs signaleurs, n'hésitez pas à faire appel à vos proches, amis ou voisins et contactez le service des sports pour vous inscrire au 02 41 21 12 84.

Grand débat national : deux réunions d'initiatives locales à Verrières !

Dans le cadre du grand débat national voulu par la Président de la République, deux réunions d'initiatives locales vont être organisées à Verrières en Anjou le 6 mars au Carré des Arts et le 12 mars salle Plantagenêt. Des moments privilégiés pour débattre des questions essentielles pour les Français.

La transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation de l'Etat et des services publics sont les quatre thèmes retenus par le gouvernement pour les réunions organisées localement d'ici au 15 mars prochain qui doivent venir nourrir le Grand débat national.

Tous les Verrois sont invités à y participer ! Que vous soyez salarié, demandeur d'emploi, retraité, employeur, jeunes et moins jeunes, égalité et respect de la parole seront les maîtres mots de ces réunions qui doivent permettre d'identifier les besoins et les attentes des Français dans ces grands thèmes de société.

Une formidable occasion de vous exprimer vous est offerte !

Toutes les contributions seront centralisées et transmises au comité de pilotage mise en place par le gouvernement.

L'avis de tout le monde compte, la voix de chacun sera entendue, l'intelligence et le bon sens appartient à tous.

L'objectif ne sera pas de venir avec des interrogations mais de venir donner vos réponses aux 30 questions posées sur les quatre thématiques, représentant l'intérêt commun, proposées.

Alors pour donner votre opinion, échanger avec d'autres Verrois dans un climat apaisé et constructif, participez à l'une des deux réunions organisées sur Verrières en Anjou. Pour une meilleure organisation et faciliter votre accueil à ces rencontres, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire auprès des accueils des deux mairies !

Réunions d'initiatives locales

Mercredi 6 mars – 20h au Carré des Arts

Mardi 12 mars – 20h Salle Plantagenêt

Inscriptions : 02 41 76 70 35 ou 02 41 21 12 82



Le grand
débat national

Une matinée pour mettre la faune à l'honneur !

A l'approche du printemps, la faune va se réveiller doucement, avec ses bonnes et... ses mauvaises nouvelles. Pour l'aider à se parer de ses plus beaux atours, rendez-vous samedi 9 mars à la cafétéria du relais culturel pour participer, de 9h30 à 12h, à différents ateliers autour de la faune de Verrières en Anjou.

L'atelier avait rencontré un grand succès l'an dernier et est reconduit cette année. Vous pourrez fabriquer votre piège à frelons asiatiques. L'ASAD, association d'apiculteurs qui œuvre dans la destruction des frelons asiatiques et la préservation des abeilles, vous proposera des ateliers pédagogiques. Un rucher et un nid de frelons seront à admirer sur place. Cette matinée sera également l'occasion de construire **des nichoirs pour oiseaux** et rapaces. Venez découvrir la vie du martinet noir et participer à la construction de nichoirs qui permettront de maintenir cette population d'oiseaux sur notre commune. Plusieurs colonies volent dans le ciel Verrois et trouvent refuge dans les nichoirs déjà installés ces derniers mois. Très utile dans les jardins, la mé-sange sera également à l'honneur de



cette matinée car il est important de la maintenir sur Verrières en Anjou. Elle participe naturellement à la destruction des chenilles processionnaires dont elle perce le nid. Votre construction trouvera naturellement sa place dans vos jardins afin d'y maintenir ce bel oiseau.

Les rapaces appartiennent également à votre quotidien. Cette matinée sera l'occasion de découvrir leur vie dans notre région. Là encore, **des nichoirs seront construits** et pourront être installés dans les clochers des églises de Saint Sylvain d'Anjou et de Pellouailles les Vignes.

Matinée faunistique

Samedi 9 mars de 9h30 à 12h

Cafétéria du relais culturel - Gratuit

Infos : 02 41 76 78 42

INFO +



Arrêt du ramassage des branches

Depuis le 4 février dernier, la commune ne ramasse plus, chaque premier lundi du mois, les branches des habitants de Pellouailles les Vignes. Les végétaux ramassés, qui devaient permettre à la commune de les transformer en paillage, ne sont plus suffisamment triés par les habitants et doivent être amenés à la déchetterie. Il a donc été décidé d'arrêter ce ramassage, chaque habitant devient responsable du dépôt en déchetterie.



Lutte contre les chenilles processionnaires, l'affaire de tous !

Depuis deux ans, la commune mène une lutte acharnée contre un fléau peu connu mais particulièrement dangereux : les chenilles processionnaires. Une lutte qui concerne tout le monde. Explications...

La lutte contre les chenilles processionnaires s'organise l'hiver. Les agents détruisent les nids atteignables, une société est mandatée pour ceux en hauteur. Le papillon « *Thameteopea pitycampa* » est adulte l'été. Le mâle féconde alors la femelle et meurt aussitôt. La femelle pond de 70 à 300 œufs sur les aiguilles de pin. Elle meurt à son tour et les chenilles naissent après plusieurs semaines... Elles vont ensuite, en procession, grimper dans un pin et dévorer les aiguilles. À ce stade, à la fin de l'été, elles ne sont pas urticantes. Lors de mues successives, elles forment des nids jusqu'à la fin de l'automne. Leurs poils sont alors urticants et les chenilles dangereuses pour l'homme et les animaux. Elles quittent le nid la nuit, en procession. La transformation en papillon prend, en fonction des conditions, de plusieurs mois à 4 ans ! Lors de leurs processions, les chenilles peuvent perdre une partie de leurs poils urticants, surtout si elles se sentent en danger. Le vent transporte ces poils et les dangers encourus sont divers. La substance urticaire et allergisante contenue dans les poils peut provoquer, chez l'homme, de graves démangeaisons, des atteintes oculaires, des douleurs pulmonaires, le danger peut aller jusqu'à l'œdème de Quincke, des conjonctivites, des maux de gorge... Chez les animaux (chats, chiens, chevaux...), cela provoque de fortes douleurs, ils bavent anormalement, des infections oculaires et dermiques, gonflement anormal de la langue, nécrose de celle-ci. Une action rapide du vétérinaire est vitale. Vous pouvez participer à cette lutte dès aujourd'hui dans votre jardin.

Voici quelques conseils :

- scruter ses conifères (pins et cèdres surtout),
- regarder dans le jardin de son voisin et l'informer de la présence de nids de chenilles et des dangers et moyens de lutte,
- mettre en place une lutte raisonnée et protégée. Dans tous les cas, le port de gants, de masque, de lunettes de protections fermées, de combinaison est obligatoire.

Pour lutter biologiquement, vous pouvez :

- utiliser un insecticide à base de bacilles (*Bacillus thuringiensis*),
- utiliser un insecte prédateur dont la larve dévore les chenilles, le calosome,
- mettre en place des nids à mésanges à proximité, qui raffolent des excréments des chenilles et viendront percer le nid de soie faisant par-là même entrer le froid dont essaient de se protéger les chenilles.

Pour lutter mécaniquement, vous pouvez :

- couper et brûler les branches porteuses d'œufs et de nids mais attention aux poils urticants qui volent,
- mettre en place des pièges à chenilles processionnaires le long des troncs.

DEPUIS 1998, UNE MAISON CONSTRUITE SUR DEUX
EST UNE RECOMMANDATION D'UN CLIENT

CLIMATISATION INTÉGRÉE



NOUVEAU MODE DE CHAUFFAGE RT2012

La Haie Joulain
St Sylvain d'Anjou
VERRIÈRES EN ANJOU
02 41 18 28 88

Venez consulter la satisfaction de clients
sur NOTRE NOUVEAU SITE



www.pavillon-angevin.com



Une famille à l'écoute des familles, depuis 1986.



24h/24
7j/7

Nouvelle agence
à St Sylvain d'Anjou
Verrières en Anjou

Contrats
obsèques

POMPES FUNÈBRES

Organisation complète des funérailles
Chambres funéraires
Crémation

MARBRERIE

Créations sur mesures
Caveaux - Monuments
Gravures



02 41 05 89 27

Stock constant
d'environ 100
monuments sur nos 3 sites.
(Pose dans les 15 jours ouvrés sur les monuments exposés)

Chateaufort/Sarthe
St Sylvain d'Anjou
Tercé

St Sylvain d'Anjou - Verrières en Anjou
www.pompes-funebres-beaumont.fr

Le CCAS accueille, informe et oriente !

ZOOM



Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif communal, distinct des services de la commune. Il est financé par la commune de Verrières en Anjou mais géré par un Conseil d'administration. Le CCAS détient une personnalité juridique propre, distincte de la commune de Verrières, il est soumis aux règles du droit public et est doté d'un budget propre. Chaque CCAS est géré par un Conseil d'Administration. Sur Verrières, il est présidé par le maire et est composé de 8 élus, 8 membres nommés et 7 membres consultatifs, qui ont des compétences dans le domaine social, l'insertion, la sécurité et la santé...

Le CCAS est un outil de veille, de prévention, de coordination et d'animation de l'action sociale globale. L'établissement travaille en relation avec les partenaires sociaux pour mettre en place les réseaux d'entraide qui vont permettre de répondre au mieux à vos attentes. Des activités et des missions qui consistent prioritairement à aider et soutenir les Verrois quel que soit leur âge, qui, par les accidents de la vie, se retrouvent à un moment ou à un autre fragilisés, à améliorer leur vie quotidienne, les accueillir, les orienter, les aider à comprendre les documents administratifs, ou les guider vers les professionnels compétents. Explications...



EN IMAGES



Transport solidaire



Semaine du handicap



Repas des aînés



Guide pratique 2019 du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale au service de tous...

Entre missions obligatoires et missions facultatives, le CCAS est l'interlocuteur privilégié des Verrois en matière sociale. Il a également tissé son réseau de professionnels afin d'être toujours en capacité d'apporter la réponse la plus proche des besoins exprimés par les usagers et de les orienter vers l'interlocuteur le plus à même de trouver les solutions appropriées !

Les missions obligatoires sont de participer à l'instruction des dossiers de demande d'aide sociale et de domicilier les personnes qui n'ont pas de domicile stable. C'est le conseil d'administration qui définit l'ensemble des aides destinées aux Verrois, en fonction de leur situation, qu'il s'agisse entre autre de :

- restauration scolaire,
- centre de loisirs,
- classes de découverte,
- adhésion à la bibliothèque,
- aides alimentaires...

Pour bénéficier de ces offres, il est nécessaire de prendre rendez-vous au CCAS pour y constituer un dossier qui sera ensuite étudié en commission.

En matière d'**action sociale facultative**, chaque CCAS détermine ses propres modalités d'intervention. Sur Verrières en Anjou, ces champs d'action sont nombreux et regroupent notamment :

- les aides financières et le micro-crédit social,
- la gestion des logements sociaux de Verrières en Anjou,
- la gestion directe des logements situés au village des chênes,
- le point relais CAF,
- l'organisation de la semaine du handicap,
- la sécurité avec le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Centre d'Accueil et de Regroupement (CARE),
- la mise en place des cafés conviviaux,
- la gestion de la résidence autonomie des Blés d'Or,
- les repas des aînés,
- le transport solidaire,
- l'Étape Sylvanaise,
- le Projet Jeunes Solidaires,
- les liens avec les différents partenaires et les associations (SEL, Porte Ouverte...)
- les plans canicule et grand froid...

Cette année, le CCAS travaille sur la création de la Maison de Services Au Public (MSAP) et axera ses actions sur **trois priorités** :

- l'accompagnement au vieillissement,
- la prévention santé environnement auprès des familles,
- l'accessibilité et mobilité pour tous.

Le CCAS et son réseau de partenaires précieux !

Pour mener à bien ses missions, le CCAS a dû tisser un réseau de partenaires et de professionnels à même de répondre aux questions des Verrois et de trouver les solutions les plus adaptées à chaque problématique !

Le CCAS est la porte d'entrée dans de nombreux domaines. Chaque situation est différente et la réponse apportée dépend du dossier déposé. En fonction de ces problématiques, les agents du CCAS vous informeront et vous orienteront vers le partenaire le plus approprié à trouver une solution. Et ces partenaires sont nombreux :

- la Maison de l'Autonomie (MDA) est l'acteur de référence pour toute demande de carte de mobilité inclusion, d'allocation d'éducation pour enfant handicapé, de prestation de compensation du handicap et d'allocation adulte handicapé,
- les actions des Caisse d'Allocations Familiales (CAF) couvrent quant à elles l'accompagnement des familles et la solidarité envers les personnes les plus fragiles,
- le Centre Local d'Informations et de Coordination gérontologique (CLIC), s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à leur entourage et aux professionnels. C'est un service gratuit qui informe, conseille, oriente et accompagne sur toutes les questions liées au vieillissement, allant du maintien à domicile jusqu'à l'entrée en structure,
- le Maison Départementale des Solidarités (MDS) regroupe les services d'action sociale et médico-sociale du département et œuvrent à la prévention des difficultés

personnelles et familiales et à l'insertion des personnes en difficulté sociale. Ce sont des lieux d'accueil et d'écoute où des professionnels vous conseillent et vous accompagnent dans vos démarches,

- le Relais d'Assistants Maternels (RAM) est un lieu d'information, de rencontre et d'échange au service des parents et futurs parents, des assistants maternels et des professionnels de la petite enfance,
- beaucoup d'autres partenariats ont été développés avec le PIJ, la mission locale angevine qui soutiennent les jeunes grâce à différents dispositifs d'accompagnement dans les domaines scolaires ou professionnels, l'Étape Sylvaniaise ou des associations comme, la porte ouverte, le SEL...

Le CCAS réunit régulièrement ses partenaires pour mettre en place des interactions, gagner en efficacité et répondre au plus près des besoins des usagers.

En fonction des situations d'autres partenaires peuvent intervenir et c'est le CCAS qui vous orientera vers le plus approprié. N'hésitez pas à contacter le CCAS pour plus de renseignements.

Contact : CCAS – Centre Communal d'Action Sociale
11 rue Victor Hugo 02 41 93 85 03 ccas@verrieres-anjou.fr

INAUGURATION DU NOUVEAU LOCAL SDF



Situé derrière le CCAS, le nouveau local SDF a été inauguré samedi 26 janvier en présence de gauche à droite de : M. Rousselot, coordinateur de l'Étape Sylvaniaise ; Jean-Pierre Mignot maire délégué, Catherine Aubry, conseillère municipale déléguée à l'action sociale, Christine Comte adjointe déléguée à l'action sociale, François Gernigon,, maire, M. Cottenceau, bénévole de l'Étape sylvaniaise, Mme Plet, vice-présidente d'Abri de la Providence et M. Lécuyer, responsable pôle hébergement DDCCS 49. Le local, géré par les 22 bénévoles de l'Étape Sylvaniaise, permettra d'accueillir une personne sans domicile fixe, envoyée par le 115, pendant 3 ou 4 nuitées maximum.

Le monoxyde
de carbone :
invisible...
mais mortel !



Chaque année, plusieurs milliers de personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone. Quels sont les bons réflexes à adopter pour l'éviter ?

Le monoxyde est un gaz incolore, inodore et non irritant. Mais il n'en reste pas moins extrêmement dangereux car il agit comme un gaz asphyxiant très toxique. Maux de tête, nausées, vomissements, fatigue, troubles du comportement sont les symptômes les plus courants d'une intoxication au monoxyde de carbone. Des précautions permettent de limiter les risques.

Avant l'hiver :

- faites vérifier vos installations de chauffage et de production d'eau chaude,
- faites ramoner les conduits de fumée par un professionnel qualifié,
- assurez-vous du bon fonctionnement des ventilations.

Mais surtout :

- ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu,
- n'utilisez jamais des appareils non destinés à cet usage pour vous chauffer,
- n'utilisez jamais les barbecues, braseros, groupes électrogènes à l'intérieur des locaux (garage, cave...).

En cas de suspicion d'intoxication, aérez immédiatement les locaux, arrêtez, si possible, les appareils à combustion, évacuez les locaux et appelez les secours en composant : 15, 18 ou 112 (114, par fax ou sms pour les personnes malentendantes).

La sécurité, un enjeu majeur sur Verrières en Anjou

Verrières en Anjou est la première commune nouvelle du Maine et Loire à avoir rédigé son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Il définit, sous l'autorité du Maire, la préparation opérationnelle et les moyens disponibles pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques recensés sur la commune.

Rendu obligatoire par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 pour les communes soumises à un risque majeur, en l'occurrence le Plan de Prévention des Risques Naturels Inondation (PPRNI) qui s'applique depuis 2009 à Saint Sylvain d'Anjou, le PCS verrois a été rédigé par Mélanie Renou, conseillère municipale déléguée à la sécurité, Philippe

Rassat, consultant en sécurité civile pour la commune et Marie d'Anthenaise directrice du CCAS.

Consultable en mairie et sur le site internet, le PCS est l'organisation de gestion de tous les événements de sécurité civile qui peuvent frapper une commune, qu'ils soient issus de risques majeurs ou non. Il a été créé pour apporter aux premières heures d'un événement de sécurité civile sur le territoire communal une réponse de proximité à l'aide des moyens humains et matériels recensés et disponibles. Il détermine les mesures immédiates de protection et de sauvegarde. Il fixe les modalités de l'alerte et des consignes de sécurité. Il coordonne les moyens disponibles ainsi que les mesures d'accompagnement et de soutien de la population. Il a pour objectif d'intégrer l'échelon communal dans la réponse départementale.

Son élaboration a permis de mieux connaître les aléas afin d'anticiper leur survenance et garantir une alerte précoce

des habitants, d'identifier les secteurs de la commune potentiellement menacés et de planifier les actions à mener pour faire face à chaque scénario. Pour compléter le PCS, un DICRIM a été distribué à tous les administrés, et une Réserve Communale de Sécurité Civile, RCSC, a été créée.



Des exercices d'évacuation sont réalisés régulièrement.



Le Sylvanais fête ses 10 ans !

Dimanche 3 mars, l'ASSS Athlétisme organise le Sylvanais, le semi-marathon à travers Saint-Sylvain d'Anjou. Départ à 9h15, inscrivez-vous !

1 000 participants au départ pour son 10^e anniversaire : voilà le cadeau que le Sylvanais pourrait s'offrir le 3 mars prochain. Parmi eux, le successeur d'Abdelhak Sabhi vainqueur l'an dernier en 1h11min50sec. La course, labellisée FFA, sera qualificative pour les championnats de France de semi-marathon et sert de support aux Championnats de France des sapeurs-pompiers ! Le départ sera donné à 9h15 sur la zone commerciale « Super U », où se situera également l'arrivée.

Si la météo est favorable, avec son parcours plat et rapide, cette dixième édition pourrait, cerise sur le gâteau, voir son vainqueur battre le record de l'épreuve.

Pour ceux que les 21,097 km du semi-marathon effraient un peu, il existe une alternative. Les organisateurs vous invitent à participer à la course de relais 3*7km (ou plus exactement 2 boucles de 7 km et une de 7,1km) qui empruntera le même parcours mais s'élancera à 9h30.

Inscrivez-vous sur athlestsylvaindanjou.com et venez retirer votre dossard samedi 2 mars, entre 15h et 18h30, au Super U de Verrières en Anjou ou, à partir de 7h30 le dimanche.

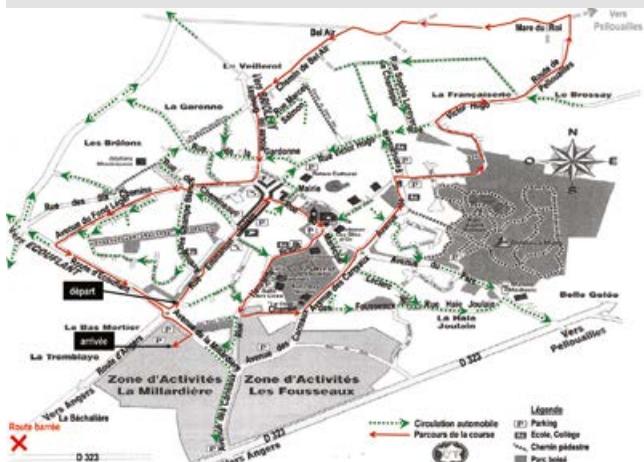


Verrières en Anjou toujours plus sportive !

Le 15 janvier dernier, la commune a été labellisée « Ville Active et Sportive » 2 lauriers, soit un de plus que le label obtenu en 2017. Une récompense qui vient saluer une politique volontariste d'accessibilité et de développement de l'activité physique et sportive pour les Verrois. Promotion du sport santé et du sport féminin et caractère innovant des infrastructures sportives de proximité pour s'adapter au caractère libre et autonome du sport ont ainsi été salués.

À NOTER

Attention aux restrictions de circulation



La tenue du semi-marathon va engendrer des restrictions de circulation et de stationnement. Cet événement attire près de 1 000 compétiteurs et est devenu un événement incontournable de la vie de notre commune. Afin de garantir la sécurité des coureurs et des spectateurs, l'ensemble du parcours sera interdit à la circulation, et au stationnement de 8h30 à 12h, par arrêté municipal. L'accès au centre-bourg, aux commerces et au marché dominical sera donc fortement perturbé avant et pendant la course. Les habitants sont donc invités à prendre les dispositions nécessaires pour entrer ou sortir de chez eux entre 8h30 et 12h et, dans la mesure du possible, à stationner leurs véhicules en dehors du parcours afin de pouvoir se déplacer plus facilement. Des signaleurs bénévoles seront postés à chaque intersection pour informer et orienter les automobilistes vers les déviations les plus courtes, sans perturber les dispositifs de sécurité.

Deux dates à ne pas manquer à la bibliothèque Maison Rouge !

Avec deux rendez-vous début mars, la Bibliothèque Maison Rouge vous ouvre ses portes et vous attend pour deux moments différents, propices aux échanges et à l'évasion pour petits et grands !

Le premier rendez-vous s'adresse aux plus jeunes âgés de 3 à 7 ans. Ils ont rendez-vous avec Patricia Bédard qui va les transporter dans un monde de contes et d'histoires extraordinaires. Mais l'histoire ne s'arrête pas là, les enfants prendront plaisir à manipuler les objets amenés par la conteuse et exploreront avec elle le monde fabuleux des histoires drôles, fantastiques. Ils laisseront libre court à leur imaginaire. Pour eux, définitivement, les histoires, ce n'est pas que pour s'endormir, rejoignez-les ! Rendez-vous mercredi 6 mars à 16h !



Il était une... histoire

Mercredi 6 mars 16h - De 3 à 7ans - gratuit

Réservations conseillées

02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

Les plus grands, adultes et adolescents ont rendez-vous samedi 9 mars à 10h30 pour le deuxième BibliÔcafé de l'année. Venez partager vos trouvailles à la bibliothèque, dire ce que vous avez aimé, ce qui vous a ému, plu... ou pas. Et ce jour-là, venez à la rencontre de Marie le Vaillant, jeune étudiante angevine. Passionnée par la lecture, elle publie d'abord ses écrits sur la plateforme Wattpad et, à seize ans, elle termine le premier tome de sa série fantastique "Du sang sur les crocs" qu'elle viendra vous présenter. Elle vous attend pour échanger autour d'un café, d'un thé et de gourmandises !



BibliÔcafé

Samedi 9 mars 10h30 - Ados et adultes - gratuit

Réservations conseillées

02 41 76 34 50 ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr

À DÉCOUVRIR



Du sang sur les crocs

Marie le Vaillant. Sudarènes éditions. 2018

Washington, 2016. Depuis des siècles, les vampires vivent cachés de tous. Mais leur secret est mis en péril lorsque l'un d'eux assassine des humains au grand jour. Surnommé le Buveur, il semble choisir ses victimes totalement au hasard. Isabelle Taylor, à la tête de l'équipe du FBI chargée d'arrêter le Buveur, est contrainte d'accepter l'aide de William Peterson, un ancien agent du FBI. Elle ignore que Peterson, envoyé par les vampires, a pour réelle mission de détourner les humains de la vérité. Entre mensonges, secrets, rancœurs et trahisons, rien n'est jamais joué d'avance...



02 41 34 8000

membre du réseau
entreprise indépendante



Entretien et dépannage :

- ♣ Chaudières et chauffe-eaux gaz
- ♣ VMC électrique et gaz
- ♣ Panneaux solaires
- ♣ Pompes à chaleur
- ♣ Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge :

- ♣ Etanchéité et défauts d'isolation
- ♣ Visualisation des planchers chauffants
- ♣ Embouage des radiateurs



Z.A. Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou
Email : contact@adg-49.fr

Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour
Barreau d'Angers

Tél. 02 41 76 25 44
Fax. 09 70 61 55 78



Contentieux et Conseils

stephaneboudet.avocat@orange.fr
06 64 81 74 16
Place de la mairie
St Sylvain d'Anjou (49480)

Nouveau à ST SYLVAIN d'ANJOU hypercentre
Pour habiter ou investir !

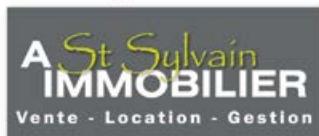
LES TERRASSES D'EOS
UN VILLAGE AUX PORTES D'ANGERS



Début des travaux AVRIL 2019



Renseignements et vente :
02.41.76.29.89 / 06.60.17.72.71
info@st-sylvain-immo.com



14 bis, rue Emmanuel Voisin - 49480 ST SYLVAIN D'ANJOU / VERRIERES EN ANJOU
Carte professionnelle : CP 4901 2018 000 026 621 / 417 667 793 RCS Angers / APE 6831Z
Ne pas jeter sur la voie publique

Horaires d'ouvertures :

NOUVEAU ! Lundi
14h00/19h00
Mardi au vendredi
9h/19h

Samedi
9h00 à 16h00

NON STOP LE MIDI

Mon coiffeur



-4€ FORFAIT COUPE HOMME

FORFAIT COUPE FEMME **-5€**

-7€ FORFAIT COULEUR COUPE BRUSHING

BALAYAGE COUPE BRUSHING **-10€**

SOUS REMISE DE CE FLYER

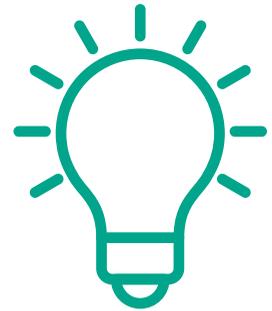
Impasse Saint Anne
(Place de la mairie)
VERRIERES EN ANJOU
02 41 76 88 90

PRENEZ RDV DIRECTEMENT SUR :
www.moncoiffeur-saintsylvain.fr
Facebook *mon coiffeur saint sylvain*

**NOUVEL
ESPACE
DÉTENTE
AVEC BAC
MASSANT**

Vous êtes une entreprise située à Verrières en Anjou et vous souhaitez faire de la publicité, contactez le service communication à l'adresse : communication@verrieres-anjou.fr

ALM s'engage pour un territoire intelligent



La Communauté Urbaine a décidé de lancer le marché global de performance : « projet de territoire intelligent ». Il s'agit d'un territoire utilisant le numérique pour améliorer la qualité des services urbains et en réduire les coûts.

Économiser, améliorer et optimiser seront les trois maîtres mots de ce marché. Économiser nos consommations et nos ressources pour accélérer la transition écologique du territoire pour qu'il soit plus durable, responsable et respectueux de l'environnement. Améliorer et proposer de nouveaux services aux habitants pour rendre l'action publique plus efficace et plus opérationnelle auprès des usagers. Optimiser la gestion du service public et ses coûts de fonctionnement. Générer des économies pour la collectivité par la modernisation de ses moyens d'actions. Le diagnostic mené sur le territoire en amont de ce projet a permis de recenser l'ensemble des initiatives et projets du territoire en termes de territoire intelligent. Il a montré un territoire riche en initiatives et expérimentations et une adhésion forte au projet confirmée par un vote à l'unanimité de l'ensemble du Conseil communautaire.

Le lancement de ce marché global de performance est donc la suite logique des expérimentations menées sur le territoire dans les quatre thématiques retenues que sont l'énergie et l'habitat, l'environnement, les mobilités et la sécurité. Lampadaires intelligents, bus géolocalisés, détection des fuites du réseau d'eau ou les écrans sur les bennes à collecte latérales ne sont que quelques exemples de cette volonté d'optimisation et d'amélioration.

Pour aller plus loin aujourd'hui, il s'agit d'utiliser les données collectées et les possibilités du numérique pour améliorer les services voire en créer de nouveaux, mais aussi faire des économies. Par exemple l'utilisation de capteurs dans les espaces verts pourrait éviter le déclenchement de l'arrosage automatique par temps humide. En terme de mobilité, des compteurs pourraient permettre de moduler les feux tricolores et fluidifier la circulation. Détecter les fuites d'eau

en temps réel, diviser par deux la facture d'électricité des 48 000 candélabres de l'agglomération, développer les outils de contrôle des occupations des places de stationnement sont d'autres pistes envisagées.

Le marché, dont le montant estimé est de 120 millions d'euros, courra sur 12 ans et sera passé conjointement par ALM et la ville d'Angers, vient d'être lancé. Le lauréat sera connu en septembre 2019 pour un démarrage du projet en 2020.



**angers loire
métropole**

communauté d'agglomération

+ d'infos

angersloiremetropole.fr



Et si vous passiez au compostage ?

La pratique du compostage est une solution écologique et efficace pour réduire sa production de déchets. Une nouvelle campagne de distribution de composteurs et de lombricomposteurs aura lieu en mars. Pourquoi pas vous ?

Composter ses déchets organiques, c'est possible !

Le compostage permet de transformer ses déchets de cuisine et de jardin en un amendement organique produit, le compost. Peuvent être compostés :

- épluchures de fruits et légumes,
- fruits et légumes abîmés,
- marc de café avec filtre, sachets de thé et tisanes,
- coquilles d'œufs,
- pain dur,
- petits restes de repas,
- croûtes de fromage,
- papier essuie-tout et serviettes en papier,
- papier journal,
- fleurs fanées,
- tontes de gazon (en petite quantité),
- feuilles mortes,
- fanes de légumes,
- petites tailles,
- mauvaises herbes non montées en graine.

Enfin, vous aurez moins de déchets dans votre poubelle, plus de mauvaises odeurs dans la poubelle et la récupération, après plusieurs mois d'un compost gratuit pour vos plantes.

Pas de jardin ? pensez au lombricompostage

Le lombricompostage est une nouvelle pratique permettant de réduire ses déchets tout en fabriquant du compost et de l'engrais liquide. Il s'adresse uniquement aux usagers habitant en appartement ou à ceux dont le jardinet ne permet pas l'installation d'un composteur. Il permet de réduire ses déchets de cuisine grâce à des vers de compost qui recyclent 24h/24 dans un système étudié, de fabriquer soi-même ses amendements et d'observer un écosystème. Les vers se nourrissent uniquement de :

- épluchures de fruits et légumes,
- marc de café avec filtre, sachets de thé et tisane,
- coquilles d'œufs,
- carton (emballage de boîte à oeufs, rouleaux de papier toilettes...),
- papier.

Sont interdits : restes de repas, restes de viandes, produits laitiers, vinaigrette, huile, pelures d'agrumes, ail et oignon.

À SAVOIR



Angers Loire Métropole met à disposition des composteurs individuels et des lombricomposteurs moyennant une participation de 20 euros, via une convention entre l'utilisateur et la collectivité.

La prochaine permanence pour les composteurs individuels aura lieu mercredi 27 mars de 9h à 19h au centre technique environnement déchets - 13 bd de la Chanterie à St Barthélemy d'Anjou. Pour en bénéficier, il est indispensable de s'inscrire avant le 11 mars au 0.800.41.88.00
Pour les lombricomposteurs (pour les personnes n'ayant pas de jardin), les prochaines permanences se dérouleront jeudi 14 mars et mardi 19 mars de 18h à 19h30. Renseignement et inscription au 0.800.41.88.00



Le service vie associative : la porte d'entrée unique !

La réorganisation des services se poursuit au sein de la commune avec la naissance du tout nouveau service de la vie associative. Son credo : être la porte d'entrée de la mairie pour toutes les associations et faciliter les échanges !

C'est le 25 février que l'organisation du service sera présentée à l'ensemble des représentants des associations verroises, à 20h, salle Hélène Boumard au Carré des Arts. Rattaché au service des sports qui devient le service sports et vie associative, son responsable devient l'interlocuteur privilégié des associations.

Demandes de réservations de salles, de matériel ou de subventions, c'est vers lui que les membres des associations doivent se tourner pour toutes leurs questions. Et c'est lui qui, une fois les éléments de réponse donnés par les services municipaux concernés par les demandes, reviendra vers les associations pour leur apporter réponses et solutions. Un nouveau service pour une nouvelle dynamique à destination des associations et donner un repère aux bénévoles qui aujourd'hui ne savent pas toujours vers qui adresser leurs demandes.

Aujourd'hui, un travail de recensement des associations verroises est en cours afin d'identifier clairement leur nombre, leur objet et de connaître précisément les futurs interlocuteurs de la commune. Il sera temps ensuite de travailler ensemble sur des projets de collaboration entre la commune et les associations, véritable moteur dans la vitalité verroise. Organisation du forum des associations tous les ans, mise en place de réunions d'informations et/ou de formations sur des sujets communs et courants, au bon fonctionnement de vos associations, aide aux montages des différents dossiers de subventions, participation accrue aux manifestations communales, le champ des possibles est vaste et sera construit avec l'ensemble des représentants pour répondre au plus près de vos attentes et de vos besoins !

Contact : Mathieu Courrillaud - Service sports et vie associative
02 41 21 12 84



Les vainqueurs 2018 attendent de connaître leurs successeurs !

31^e tournoi open de tennis

Du 22 février au 10 mars, le club de tennis de l'ASSSA organise son 31^e tournoi homologué, réservé aux licenciés non classés, 4^e et 3^e séries.

Coup droit, revers, amortie, smash, le vainqueur du tournoi maîtrisera probablement la panoplie du parfait joueur de tennis. Deux catégories au programme (simples dames et messieurs) des rencontres qui se disputeront de 18 heures à 23 heures en semaine et de 9h30 heures à 23 heures le week-end à la salle des Joutes, avenue des Carreaux. Les finales auront lieu dimanche 10 mars dès 9 heures 30. Vous êtes tous invités à venir assister à ces rencontres ! L'occasion de rencontrer les bénévoles du club qui, cette année encore, vont tenir les permanences pour permettre au tournoi de se tenir dans les meilleures conditions ! Enfin, le club rappelle à tous les adhérents ainsi qu'aux parents des enfants de l'école de tennis que tous les cours et entraînements pour cette période sont reportés à une date ultérieure.

Les P'tits loustics

L'association « les p'tits loustics » permet aux assistantes maternelles de rompre l'isolement en se regroupant 4 matinées par semaine dans les locaux de la maison de la petite enfance.

Elle propose aux enfants des activités (dessins, peintures...) ou des jeux (puzzles, jeux de constructions...). L'accent est mis sur les échanges entre les enfants, le partage, la convivialité et le lien social restent au cœur des priorités et des actions mises en place par l'association. Le partage permet d'apprendre à jouer avec l'autre. La convivialité se retrouve lors des goûters d'anniversaires. Le lien social se crée entre assistantes maternelles qui se rencontrent et échangent et entre enfants qui se font de nouveaux copains qu'ils retrouveront ensuite à l'école.

Alors si vous êtes assistante maternelle et que vous ne voulez pas rester seule, venez découvrir l'association le temps d'une matinée !

Contact : Claudia Pillet 02 41 43 52 63
ou Régine Renou 02 41 76 45 02

L'art de la photo mais pas que...

Le photo club de Verrières en Anjou cherche avant tout à promouvoir la photographie dans un climat de convivialité. Et si la photographie est un art, elle doit également permettre l'échange et la transmission. Présentation...

Une présence discrète mais indispensable, celle du photographe qui immortalise un moment avec ses clichés. Des photos qui deviennent au fil des années la mémoire de la commune, témoignage des animations passées. C'est dans ce cadre que, depuis de nombreuses années, les adhérents de Décllic photo, section de l'association Culture et Loisirs, nouvellement dénommée Association Verroise de Loisirs Techniques, arpentent les rues, et participent à de nombreux événements sur la commune.

Pour son président Bernard Beucher et la douzaine de membres qui l'entoure, la mise à disposition d'un nouvel espace a permis d'élargir les activités et d'accueillir de nouveaux adhérents. La photo évolue

rapidement et le passage de l'argentique, avec ses formules physiques et chimiques réservées aux initiés, au numérique et ses logiciels de traitement d'images a simplifié et démocratisé la technique photographique. Si vous êtes passionné par la photo, venez partager vos expériences et contribuer au dynamisme du club.

Prises de vue, reportages, sorties en groupe, concours photos, travail en studio, formation sur les différentes techniques, les activités proposées sont variées et permettront aux adhérents de découvrir de nouvelles possibilités ou de consolider leurs connaissances.

Lors des permanences dans les nouveaux locaux récemment aménagés, les passionnés se forment et laissent libre cours à leur créativité. Vous y retrouverez notamment une chambre noire, des agrandisseurs, du matériel informatique, une imprimante couleur grand format. Rendez-vous tous les jeudis à 20h à l'espace de la Française.

Comme chaque année, le photo club organise deux concours photos un couleur

« l'eau dans tous ses états » et un noir et blanc « Au détour d'une rue ». Les clichés seront exposés les 16 et 17 mars salle Houdebine. À vos boîtiers !

Infos : Bernard Beucher : 06 98 89 63 84 ou b.beucher@orange.fr

Exposition PHOTO
Salle Houdebine Espace Victor Hugo
St Sylvain d'Anjou

Mars 2019
Samedi 16 14h à 18h
Dimanche 17 10h à 12h
14h à 18h
Entrée Libre

L'eau dans tous ses états
Au détour d'une rue



La porte ouverte : un partenaire associatif

L'association La Porte Ouverte s'est donné pour objectif d'accueillir et d'accompagner une famille de réfugiés dans une petite maison louée par la municipalité à Saint-Sylvain. Après une première famille accueillie en 2016, qui vit aujourd'hui à la Roseraie, c'est une famille Erythréenne qui est arrivée en janvier 2018. La maman a suivi des cours d'apprentissage du français et les deux enfants, de 6 et 3 ans, sont scolarisés dans les écoles Jean de la Fontaine.

Les principales démarches (préfecture, CAF, Pôle Emploi) effectuées, les recherches d'un emploi et d'un logement HLM à Angers sont en cours.

Apprentissage du français, découverte de la vie locale, transport, garde des enfants ou aide dans la scolarité, ont permis aux adhérents de l'association d'aider cette famille. N'hésitez pas à les rejoindre, cela permettra de multiplier les contacts avec les familles accueillies, contacts toujours source de richesses pour tous.

Contact : laporteouverte49@gmail.com

Les dates des messes du relais paroissial

Célébrations du samedi soir

- 16 février : Villevêque
- 23 février : Soucelles
- 2 mars pas de messe

Célébrations du dimanche

- 3 mars : 10h30 à Villevêque (attention changement de lieu)
- 10 mars : une seule messe pour les deux paroisses à Brain

Entrée en Carême :

- Célébration des Cendres : mercredi, 6 mars à Saint Sylvain

VŒUX À LA POPULATION

Samedi 12 janvier, plus de 400 personnes étaient présentes au Carré des Arts pour assister aux vœux à la population. Un moment privilégié pour François Gernigon, maire de la commune, et Jean-Pierre Mignot, maire délégué, entourés des membres du Conseil municipal pour retracer l'année écoulée et se projeter sur 2019 ! L'occasion également de mettre à l'honneur quatre bénévoles Verrois, Marie Thé Robet, Martine Drouard et Yves Revaud et Gérard Marteau.



VŒUX AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

Janvier est le mois des vœux, et lundi 21 janvier, la municipalité présentait les siens aux acteurs économiques de la commune, réunis au Carré des Arts. Entre rétrospective et projets, les nouveaux entrepreneurs, commerçants ou artisans ont présenté leurs activités, preuve de l'éclectisme et du pouvoir d'attractivité du territoire : un boulanger, un second magasin de fleurs, une sophrologue, un atelier de dessin, deux électriciens, une école de e-learning, un affûteur et deux sociétés à vocation plus industrielle ont été mis à l'honneur.



TERRAIN MULTISPORTS

Les travaux du terrain multisports se terminent. Le terrain flambant neuf va pouvoir être rendu prochainement aux utilisateurs. La commune a investi dans la réhabilitation et la sécurisation de cet équipement et compte sur le civisme de chacun pour le respecter et le préserver !



IL ÉTAIT UNE HISTOIRE

Mercredi 16 janvier, Patricia Bédard a envoûté les enfants pour les amener dans le monde incroyable des contes et des histoires à la Bibliothèque Maison Rouge.



ÉVEIL MUSICAL

Des résidents de la Maison d'Accueil Spécialisé ont partagé un moment d'éveil musical avec Marc Jolivet à la Bibliothèque Maison Rouge mardi 22 janvier. Un moment intense pour ressentir la musique avec tout son corps et pas seulement ses oreilles !



RENCONTRE

Mardi 22 janvier, les fans étaient présents pour échanger avec Mathou et Sophie Henrionnet venue présenter Et puis Colette à la Bibliothèque Maison Rouge.



VERRIÈRES en Anjou

VERRIÈRES
en Anjou

Lettre d'information

29 janvier 2019 - n°1

Agenda

- Éveil musical
- Happy face : comédie grinçante
- Le bruit du monde, rencontre avec Stéphanie Chaillou
- Spectacle jeune public "La tête dans l'oreiller"
- Il était une... Histoire

Actualités

Grand débat national

Les personnes qui souhaitent y participer doivent s'inscrire aux

accueils des Mairies et faire le choix d'une ou deux thématiques.

Les thématiques sont les suivantes : La transition écologique La fiscalité et les dépenses publiques La démocratie et la citoyenneté L'organisation de l'État et des services publics.

[Lire la suite...](#)



Les fréquences de la TNT changent

Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vous serez concernés, mardi 29 janvier par les réaménagements de la TNT réalisés pour favoriser le déploiement du très haut débit mobile.

[Lire la suite...](#)

Verrières en Anjou

Mairie de Saint Sylvain d'Anjou
Place de la Mairie
49480 Verrières en Anjou
Tél : 02 41 21 12 82

Mairie de Pellouailles les Vignes
65 rue Nationale
49112 Verrières en Anjou
Tél : 02 41 76 70 35

Lettre d'information

Inscrivez-vous sur :
www.verrieresenanjou.fr

cliquez sur :



S'abonner à la lettre d'information

et retrouvez toute
l'actualité !